Nos plantes médicinales

Autor(en): **Jaquet, Firmin**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **37 (1908)**

Heft 9

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1039556

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

bonne partie de ses vacances dans les bureaux de la Chancellerie de l'Etat ou à la Trésorerie de l'Evêché. C'est que l'on appréciait, en haut lieu, la variété de ses aptitudes, sa discrétion et la manière consciencieuse dont il s'acquittait de ses emplois. Le 20 avril 1897, la Direction de l'Instruction publique lui confiait l'administration du Dépôt du matériel scolaire.

M. Antoine Collaud avait une facilité naturelle d'élocution. Ceux qui fréquentent régulièrement les assemblées annuelles de notre Société d'Education doivent se souvenir des toasts vibrants et chaleureux qu'il y a maintes fois prononcés. Le défunt aimait ses collègues et notre chère Société. Lorsque l'inexorable maladie l'eut frappé, ce lui fut une peine très sensible de ne plus pouvoir assister aux réunions pédagogiques.

L'épreuve qui affligea les dernières années de la vie de M. Antoine Collaud a fait mieux ressortir les solides vertus, la patience, la piété, l'esprit de foi qui inspirèrent la vie si bien remplie de cet excellent ouvrier de l'école chrétienne.

Nos plantes médicinales

A la demande de nombreux instituteurs, nous commençons la publication d'un intéressant travail de M. Firmin Jaquet, instituteur à Châtel-sur-Montsalvens. L'auteur, qui est un botaniste renommé et infatigable, signale et décrit les plantes médicinales de notre pays, leurs propriétés et leur emploi dans le traitement des maladies. La partie médicale de ce travail est extraite des ouvrages du *Dr Jaffray* et de *L. Dufour*.

(Réd.)

FAMILLE DES RENONCULACÉES

Clématite des haies *(Clematis Vitalba L.)* — Vigne blanche, Berceau de la Vierge, Herbe aux gueux ; pat. *Vouablia* (du latin *volubile)*. — Tiges ligneuses, longues, sarmenteuses, se suspendant aux arbres. Feuilles opposées, divisées, à segments ovales, entiers ou plus ou moins incisés-dentés. Fleurs en panicules axillaires ; corolle nulle, mais 4 sépales blancs, velus, pétaloïdes ; carpelles terminés en queue plumeuse, formant des houppes blanches, persistant tout l'hiver. — Fl. juillet-août.

Haies et buissons. Commune.

Ses propriétés sont très actives, et, par conséquent, dangereuses entre des mains inexpérimentées. Elle peut s'employer comme vésicant. Ses

feuilles pilées et appliquées sur la peau produisent de la rougeur, puis la vésication et enfin l'ulcération.

Anémone Sylvie *(Anemone nemorosa L.)* — Tige de 12 à 25 cm. s'élevant d'une souche grêle, horizontale. Feuilles palmatiséquées à 3-5 segments cunéiformes, incisés. Fleur solitaire, blanche, un peu penchée, souvent rosée en dehors, à 5-6 sépales. Involucre formé de trois feuilles, placé vers le milieu de la tige. — Fl. mars-avril.

Bois, pied des haies, prés ; partout.

Plante âcre et vénéneuse, l'Anémone possède des propriétés analogues à celles de la Clématite et son emploi exige les mêmes précautions. On peut en préparer une teinture dans le vinaigre ou l'eau-de-vie dont on mouille des compresses pour obtenir la vésication.

Renoncule acre *(Ranunculus acris L.)* — Lisette, Grenouillette, Bouton d'or. — Racine presque horizontale ; feuilles palmées, à lobes incisés, dentés. Tige de 35 à 60 cm., rameuse, multiflore. Fleurs à 5 pétales d'un beau jaune doré. — Fl. mai-juin.

Lieux humides, prairies. Commune.

D'une manière générale, les nombreuses espèces de ce genre : R. bulbeuse, R. des bois, R. scélérate (très vénéneuse), R. Flamette, etc., etc., ont des propriétés trop âcres, trop irritantes pour qu'on en fasse usage à l'intérieur. On met seulement à profit leur action vésicante et même caustique, en les appliquant sur la peau dans le but de produire une *dérivation* ou une *substitution* salutaire. C'est ainsi que l'on peut prévenir un accès de fièvre, guérir ou soulager des rhumatismes, des névralgies, quelques maux d'yeux, par des sinapismes ou des vésicatoires de feuilles pilées de Renoncules. Mais il n'est pas toujours facile de limiter l'action des Renoncules et leur emploi exige une surveillance intelligente.

Comme les Renoncules sèches sont inertes, il serait utile de conserver pour l'hiver la teinture préparée avec une partie de plantes et quatre parties d'eau-de-vie ordinaire ou du vinaigre fort.

Ancolie commune *(Aquilegia vulgaris L.)* — Gant de Notre-Dame. — Plante herbacée, vivace, haute de 50 à 70 cm. ; tige rameuse portant des feuilles bi-triternées à segments arrondis, glauques en dessous. Fleurs à 5 pétales en cornets se terminant en dessous en 5 éperons tournés en dedans, pendantes, bleues ou d'un violet noirâtre (var. *atrata* Koch). Fl. juin-juillet.

Bois montueux, broussailles. Assez rare à la plaine ; commune dans la Gruyère surtout la var. atrata.

Les racines, les feuilles, les fleurs, les graines possèdent des propriétés diaphorétiques (sudorifiques faibles) très propres à exciter l'évolution normale des maladies éruptives. On emploie la poudre de semences à la

dose de 2 à 4 gr. en émulsion dans du jaune d'œuf, ou une infusion de 4 à 8 gr. dans $^1/_2$ litre d'eau. L'infusion de 1 ou 2 gr. de fleurs, édulcorée, agit comme sédatif dans l'irritation des bronches et calme notablement la toux. Elle diminue aussi à son début l'effervescence fébrile.

Aconit Napel *(Aconitum Napellus L.)* — Capuchon, Cape de moine ; pat. Bottiet à la Vierdze, Toutzo (du latin *toxicum*), Chabot dè Nouthra Dona. — L'une des plus belles plantes des Alpes. La tige de 1 m., très réduite dans les régions supérieures, porte des feuilles profondément incisées en lanières étroites. Les fleurs bleues, disposées en longues grappes terminales, sont composées d'un casque ou capuchon qui recouvre 2 cornets recourbés et 2 ailes ou pétales latéraux. Racine à 2 ou 3 tubercules fusiformes. — Fl. juillet-août.

Pâturages montagneux et alpins, de la base des montagnes jusqu'aux sommités, descend dans les vallées ; Gibloux occidental.

C'est de toutes les Renonculacées la plus énergique et la plus dangereuse. Arme puissante entre les mains du médecin, l'Aconit est redoutable dans la médecine domestique, et l'on ne peut guère en conseiller l'usage aux personnes inexpérimentées. On emploie souvent l'Aconit avec succès contre des névralgies rebelles à l'Opium, à la Jusquiame et à la Belladone ; il agit comme stupéfiant de la douleur par son action sur la circulation et le système nerveux ; il se comporte de la même manière dans le rhumatisme aigu.

Le suc des feuilles, introduit dans l'estomac ou le rectum, provoque immédiatement des accidents graves et la mort.

D'autres espèces, l'*A. lycoctonum* à fleurs jaunes, l'*A. paniculatum*, l'*A. intermedium*, etc., ne sont pas moins redoutables.

Actée en épi *(Actæ spicta L.)* — Herbe de Saint-Christophe, Herbe aux poux ; pat. Rezin aou diablio, Rezin aou lau. — Tige de 40 à 80 cm., dressée, simple, nue dans le bas, portant dans le haut 2-3 feuilles très amples, décomposées en nombreux segments ovales, lobés ou incisés-dentés. Fleurs petites blanches en 1-3 grappes compactes. Baies ovales, noires. — Fl. mai-juin.

Lieux frais et ombragés, gorges des montagnes ; assez répandue.

A l'intérieur, cette plante agit comme poison narcotique. La racine fraîche est un purgatif violent dont les vétérinaires usent quelquefois. Dans la médecine humaine, on doit se borner à employer la poudre et la décoction de la plante dans les maladies parasitaires.

Pivoine officinale *(Pœonia officinalis Retz)*. — Rose de Notre-Dame, Herbe Sainte-Rose, Rose bénite ; chez nous Rose de Saint-Pierre. Plante herbacée dont la racine se compose de plusieurs tubercules allongés. Les fleurs sont très grandes,

d'un rouge violacé, doublant facilement par la culture et acquérant alors un éclat remarquable. Cette plante n'est point indigène dans notre pays, mais on la cultive dans tous les jardins dont elle fait l'un des plus beaux ornements dès les premiers jours du printemps.

C'est un agent énergique, la racine surtout, qui peut donner lieu à divers accidents. Les médecins n'en font guère usage. Les anciens attribuaient à cette racine une foule de propriétés sur lesquelles on n'est point encore fixé. On la signalait comme très efficace dans les maladies convulsives et spasmodiques, la coqueluche, l'épilepsie ; dans ce dernier cas du moins, avec apparence de raison. *(A suivre.)*

BIBLIOGRAPHIES

I

La Chasteté, aux hommes et aux jeunes gens, par l'abbé de Gibergues. Paris, librairie veuve Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15. — Ce mal aux conséquences désastreuses, qui s'appelle l'*impureté*, a sévi de tout temps sur le monde. En s'attaquant aux sources mêmes de la vie, ce terrible vice a entraîné aux abîmes un nombre incalculable de victimes. De nos jours, où, plus que jamais, les antiques fondements de la religion et les principes de la morale chrétienne sont partout audacieusement attaqués, le mal de l'impureté menace de prendre des proportions effrayantes.

En présence du fléau destructeur et envahissant, M. l'abbé de Gibergues jette un généreux cri d'alarme pour signaler l'ennemi et montrer l'imminence du danger aux hommes, aux jeunes gens et à leurs parents. Il fait plus : en sa qualité de conducteur d'âmes, il donne à tous ceux qui ont bonne volonté les moyens pratiques de garder ou de retrouver ce trésor précieux qui s'appelle la vertu de chasteté.

Pour l'individu, la chasteté est une source intarissable de la plus pure joie ; elle est le secret des fortes races et des familles solidement constituées. Une si belle vertu, il faut la conserver, la défendre ou la reconquérir à tout prix. M. l'abbé de Gibergues n'a pas écrit son livre pour les vils déserteurs de la morale, mais pour les braves qui rêvent d'être quelqu'un et d'accomplir une mission en cette vie, pour les amis de la vérité et de la vertu, pour ceux qui aiment Dieu et prétendent sauver leur âme.

Jeunes hommes, parents et éducateurs chrétiens, vous ne lirez pas sans enthousiasme, ni sans profit les pages réconfortantes de ce bon livre.

II

Lese- und Uebungsbuch für die Mittelstufe des franzœsischen Unterrichtes, Ausgabe A, sexte verbesserte Auflage, von Andreas Baumgartner. — Zürich, Druck und Verlag : Art. Institut Orell Füssli.